CHARTE D'ENGAGEMENT DES PARENTS

Association Imane

1. RENSEIGNEMENTS

Responsable(s) légal(aux) :

Nom et prénom :

Téléphone : **E-mail :**

Enfant(s) inscrit(s) :

Enfant 1 : **Enfant 2 :**

Enfant 3 : **Enfant 4 :**

2. ENGAGEMENTS CONCERNANT LES RETARDS ET LES ABSENCES

Afin d'assurer le bon déroulement des cours et d'espérer une progression optimale des élèves, les responsables légaux s'engagent à respecter les règles suivantes :

Ponctualité (Retards)

- **Horaires :** L'enfant doit arriver 5 minutes avant le début du cours.
- **Retards répétés :** Un retard nuit à l'apprentissage et perturbe la classe. À partir de 3 retards non justifiés, un avertissement ou un rendez-vous pourra être fixé avec les parents.
- **Accompagnement :** Les parents s'engagent à récupérer l'enfant à l'heure exacte dès la fin des cours.

Assiduité (Absences)

- **Présence obligatoire :** L'inscription engage l'enfant à participer de manière assidue à l'ensemble des cours de l'année.
- **Justification :** Toute absence doit être signalée au préalable ou au plus tard le jour même par message sur le groupe WhatsApp dédié.
- **Absences répétées :** En cas d'absences injustifiées répétées (plus de 3 absences consécutives ou non), l'association se réserve le droit de procéder à la désinscription de l'enfant sans remboursement des frais d'adhésion.

3. ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LÉGAL

Je soussigné(e) _____, responsable légal, déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Association Imane relatif à l'assiduité, la ponctualité et le déroulement des cours, et m'engage à le respecter scrupuleusement.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal :

Cadre réservé à la signature